

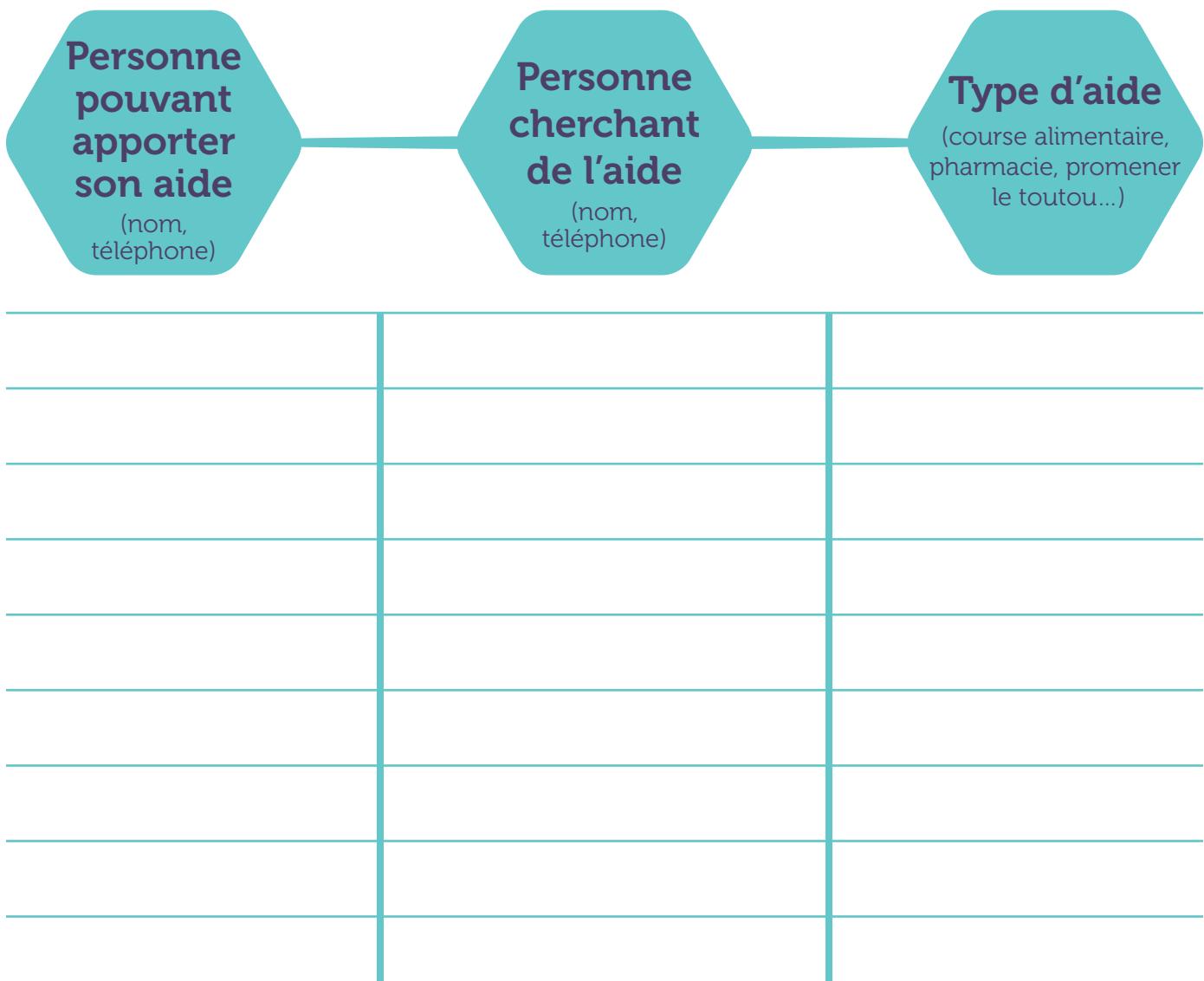


VILLE DE SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS

CORONAVIRUS : **Solidarité entre voisins saint-mauriens !**

Il y a peut-être dans votre immeuble des personnes âgées ou fragiles, isolées, qui ont besoin d'aide pour les courses alimentaires et la pharmacie, promener leur toutou et se procurer des autorisations dérogatoires de sortie.

Vous pouvez peut-être leur apporter votre aide.
Vous pouvez apposer cette affiche dans vos halls d'immeuble et de résidence, pour que chacun puisse la remplir.



Crise COVID-19 : cellule de crise 01 45 11 65 07